

Réunion 20 septembre 2022

Présidence : M. Christophe NOGUES

Membres présents : Mme OSBÉRY, MM. ALDAX, BERFORINI, BERNARD, BUCHETON

Membres excusés : Mmes BEAURENAUD et VALLET (pouvoir A. ALDAX), MM. ATERO (pouvoir A. BUCHETON), BEAUVOIS (pouvoir C. NOGUES), BONDOUX, DEVOUCOUX, MAY (pouvoir J. BERFORINI), PONSONNAILLE (pouvoir S. OSBERY)

Membres invités présents : MM. ARCHAMBAULT, FRANCE

Membres invités excusés : MM. LEMERCIER, TREPKA

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

→ Comité de Direction du 24 août 2022 paru sur le site internet du District le 30 août 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

4. POINT FINANCIER

4.1. Validation du Budget Prévisionnel suite modifications

Sylvie OSBERY présente ensuite le budget prévisionnel modifié pour la saison 2022/2023 d'un montant de 309.870€.

Les membres du Comité de Direction valident ce budget à l'unanimité qui sera présenté lors de l'AG du 15 octobre.

5. POINT SUR LES COMPETITIONS

5.1 Au niveau Seniors

Christophe NOGUES revient sur l'organisation du championnat Départemental 4 pour lequel la Commission des Compétitions Seniors a opté pour un championnat classique en 2 poules sur 18 journées, selon le choix des clubs ayant répondu au questionnaire.

Joseph BERFORINI indique qu'il comptabilise, cette année, 9 équipes participant au critérium Vétérans et 10 équipes pour la Coupe.

5.2 Au niveau Jeunes

Alain BUCHETON déclare que les réunions de rentrée des éducateurs se sont bien déroulées, celle des U7 est prévue le samedi 24 septembre à Guérigny permettant ainsi la mise en place de la nouvelle structure des plateaux U7.

Il comptabilise, cette année, 12 équipes en U18, 13 équipes en U15, 37 équipes en U13, 37 équipes en U11 et 51 équipes en U9.

Il indique qu'un suivi attentif des plateaux sera fait par les apprentis et que les Présidents de clubs seront informés si un enfant apparaît non licencié et que le défi technique a été modifié.

Anthony ARCHAMBAULT présente, à l'aide d'un diaporama, une nouvelle opération lancée par l'Equipe Technique Départementale, « TEK FOOT CUP » mise en place, cette année, sur la catégorie U11 permettant d'évaluer/d'améliorer le niveau technique des joueurs, de suivre leur progression et valoriser leur performance individuelle. Cette nouvelle action débutera le 5 octobre 2022 à Cosne/Loire et à Nevers.

5.4 Ententes à entériner

Christophe NOGUES propose d'entériner les ententes suivantes pour la saison 2022/2023 :

→ Seniors :

- D3B : Entente MOUX 1 / BRASSY 1
- D4A :
 - Entente MON TSAUCHE 1 / MOUX 2 / BRASSY 2
 - Entente CORANCY 1 / CHATEAU CHINON ARLEUF 2
- D4B : Entente GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2 / GARCHIZY 3
- Vétérans : Entente COSNE 1 / LA CHARITE 1
- Féminines :
 - Entente POUILLY 1 / MARZY 1
 - Entente CORBIGNY 1 / CHATEAU CHINON ARLEUF 1

→ Jeunes :

- U18D2 :
 - Entente LA MACHINE 1 / ST BENIN 1
 - Entente MARZY 1 / AFGP 58 2 / NEVERS CHALLUY SERMOISE 1
 - Entente ALLIGNY SAINT AMAND 1 / CLAMECY 1 / DONZY 1

- U15D2 :
 - Entente MOULINS 1 / CERCY 1 / CHATILLON 1 / CHATEAU CHINON ARLEUF 1
 - Entente LA MACHINE 1 / CHARRIN 1
 - Entente COULANGES 1 / GUERIGNY URZY 1 / ST BENIN 1 / MONTIGNY 1
 - Entente NEVERS CHALLUY SERMOISE 1 / MARZY 1 / AFGP 58 2
 - Entente SNID 2 / ESN 58 1
- U13D2D : Entente ST PIERRE 1 / SLA 09 1
- U13D2E : Entente CERCY 1 / MOULINS 1

Ces ententes sont entérinées à l'unanimité.

6. FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

6.1. Mise à jour Comité de Direction et Commissions

Christophe NOGUES informe de la démission de Romain DEVOUCOUX du Comité de Direction et le remercie pour le travail accompli. Un éducateur pourrait être coopté mais celui-ci devra remplir la condition d'être titulaire du BEF, du DES (DESJEPS ou DEF), du BEFF ou du BEPF.

Alain ALDAX propose la cooptation de Monsieur Julien PIBOIN à la Commission de Discipline.
 Christophe NOGUES propose la cooptation de Madame Océane BROSSARD et de Monsieur Fabien SAULIN à la Commission du Statut de l'Arbitrage au titre des arbitres.
 Ces propositions sont actées à l'unanimité.

6.2. MAJ Référents Clubs

Une mise à jour est faite suite à la démission de Romain DEVOUCOUX (cf annexe 2).

6.3. Annuaire

Bernard FRANCE remercie les membres du Comité de Direction de l'avoir invité et indique sa difficulté de trouver des partenaires, 3 n'ayant pas renouvelé leur engagement cette année.
 Il est heureux d'annoncer que la rédaction de l'annuaire est pratiquement terminée et qu'il espère effectuer sa distribution lors de l'Assemblée Générale du 15 octobre prochain. Il remercie vivement Alain ALDAX, Joseph BERFORINI et Anaïs pour leur aide précieuse dans cette mise à jour fastidieuse.
 Pour terminer, il procède à la présentation de la couverture, présentation approuvée à l'unanimité.

7. ORGANISATION AG DU 15 OCTOBRE 2022

Christophe NOGUES rappelle que l'Assemblée Générale du District aura lieu le samedi 15 octobre prochain au Cinéma EDEN à COSNE SUR LOIRE.

7.1. Validation de l'ordre du jour

Il présente l'ordre du jour de cette assemblée (cf annexe 3).
 Après quelques échanges, celui-ci est acté à l'unanimité.

7.2. Validation des vœux

Aucun vœu n'a été reçu.

7.3. Organisation

Un point est fait sur l'organisation de cette assemblée.

L'installation de la salle sera effectuée le samedi matin à partir de 7 heures.

Deux bureaux de pointage seront mis en place et gérés par MM. Alain BUCHETON et Christophe NOGUES et Mmes Cécile TOURNOIS et Anaïs TENAILLE.

Deux candidatures ont été reçues pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale 2023 (secteur Sud Est) : US LUZY MILLAY et US MOULINS ENGILBERT. Un vote sera donc mis en place lors de la pause.

8. QUESTIONS DIVERSES

➔ **Joseph BERFORINI** annonce qu'il envisage, suite à la demande de l'Equipe Technique Départementale, de mettre en place des réunions de formation Footclubs/FMI à l'attention des nouveaux dirigeants et éducateurs de clubs. Un questionnaire leur sera adressé afin de connaître leurs véritables besoins.

Rappel dates AG

AG DNF (Cosne/Loire) : 15 octobre 2022

AG LBFC (Dijon) : 22 octobre 2022

Collège des Présidents Ligues, Districts et autres acteurs (Paris) : 10 décembre 2022

AG Fédérale (Paris) : 7 janvier 2023

Pour clôturer cette séance, le Président Délégué remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h30.

Le Président Délégué : Christophe NOGUES



Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.